

DANS LA RÉGION NANTAISE

54 employés licenciés dans une des Caisses de la Sécurité Sociale

Le plan de licenciements massifs pour raison de compression budgétaire a commencé d'être réalisé : 54 employés d'une des caisses de Nantes ont été licenciés récemment. Mais en fait, il est à prévoir que, d'une façon plus ou moins rapide et échelonnée, se sont des centaines d'employés, surtout des femmes, qui seront, dans les mois qui viennent, privés de leur travail.

Or il ne peut être question d'envisager leur reclassement dans le privé, le travail manque totalement à Nantes pour la main-d'œuvre féminine. Licencié équivaut donc à priver du strict droit à l'existence (le fonds de chômage n'étant même pas ouvert).

En face de ces mesures, quelle est la position de la C.G.T. ? « Des licenciements seront nécessaires. Il faut « faire comprendre aux employés que leur convention collective est favorable, qu'ils sont en flèche et, sans « renoncer à leurs revendications, il leur faut être raisonnables ».

Voilà ce qu'écrivaient, il y a plusieurs mois, les responsables syndicaux aux administrateurs C.G.T. des caisses locales.

Ainsi les dirigeants staliniens, comme réformistes répondent aux menaces de licenciement en les acceptant, pour se faire les « bons administrateurs de la S. S. dont ils ont voulu assurer la gestion ».

On ne peut à la fois servir les intérêts des travailleurs et « réaliser des économies que le Gouvernement utilisera « pour son budget de classe ». (V. O. du 12 janvier).

Les employés de la S. S. syndiqués C.G.T.-F.O.-C.F.T.C. doivent condamner toute cette orientation et constituer dans chaque caisse des COMITÉS D'UNITÉ D'ACTION contre les licenciements.

Si un certain gonflement des cadres administratifs (chefs de service en surnombre) et l'élargissement de l'éventail des salaires, au profit exclusif des cadres supérieurs, ont contribué à grever le budget de la S. S., les employés ne doivent pas en faire les frais. Si par ailleurs, il n'y a pas assez de travail pour tous, sur les bases actuelles (45 ou 48 heures), il faut exiger l'échelle mobile des heures de travail avec garantie du salaire actuel.

Abonnez-vous au "MILITANT"

Les frais élevés nous empêchent de mettre « Le Militant » dans les kiosques.

Une seule solution pour tous ceux que notre bulletin intéresse et qui veulent le soutenir :

S'ABONNER

Pour 12 numéros : 100 fr. Adressez le mandat à Jean CARIOU, 30, rue Jules-Noël, Quimper, C.C.P. 465-68 Rennes.

En vue de soutenir la campagne d'abonnement pour « La Vérité », toute personne prenant un abonnement d'un an à « La Vérité » sera abonnée automatiquement au « Militant ».

L'abonnement à « La Vérité » est de 200 fr. Adressez le mandat à l'adresse ci-dessus.

Diffusez "LE MILITANT"

Suppression de la formation professionnelle accélérée ?

La Radiodiffusion nationale annonçait dernièrement la stricte limitation des centres de F.P.A. aux centres prioritaires (c'est-à-dire essentiellement le bâtiment) et leur réduction à une centaine.

Par ailleurs, le centre de F.P.A. métaux de Nantes a brusquement refusé d'admettre à la dernière session, tous les candidats de Nantes et même de la Loire-Inférieure, reconnus aptes aux examens d'entrées, sous prétexte que la commission départementale de la F.P.A., dominée par les patrons, a des perspectives très incertaines sur le placement des stagiaires dans l'industrie. Ainsi, on subordonne la formation professionnelle des jeunes gens aux stricts besoins du patronat local. Et par ce fait on condamne immédiatement au chômage des jeunes qui, comme manœuvres, auront actuellement encore plus de difficultés à trouver du travail que comme ouvriers qualifiés.

La F.P.A., qui répond à un besoin certain chez les jeunes et les adultes qui n'ont pu apprendre un métier alors qu'ils en avaient toutes les capacités, doit être maintenue coûte que coûte et dans son intégrité.

Pour cela il est nécessaire que les stagiaires des centres de F.P.A. qui sont des travailleurs comme les autres, syndiqués ou non, se montrent solidaires de leurs camarades à qui on refuse l'entrée en apprentissage, et engagent immédiatement des actions contre la suppression des sections, voire du centre, comme contre toutes mesures arbitraires, comme celles que nous venons de signaler. Ils doivent, dans une telle action, exiger l'appui de leurs Fédérations syndicales respectives, et avant tout de la C.G.T. qui avait, jusqu'à ces temps derniers, le contrôle sur la F.P.A.

DANS LA RÉGION NANTAISE

Cette page devient la continuation du « Prolétaire de l'Ouest », publié pendant longtemps par les militants du P.C.I. de Nantes.

La coordination de nos efforts augmentera l'efficacité de notre action).



Pour connaître la ligne politique de la 4^e Internationale.

Pour connaître la lutte de toutes les sections trotskystes dans le monde. Il est indispensable de lire la revue

QUATRIÈME INTERNATIONALE

L'abonnement : 300 fr. Adressez le mandat à M^{lle} WEILL, boîte postale n° 124, PARIS (15^e)
Compte chèque postal 5672-07 PARIS

Le Gérant : CALVÈS André.